

MAROC - VIETNAM

Transitions nationales, gouvernance urbaine et gestion de l'eau potable

Responsable scientifique : Claude de Miras – Institut de recherche pour le développement (IRD), Université de Marseille
Contact : demiras@up.univ-mrs.fr

Engagée à partir de la notion de transition, émergente tout au long des décennies 80 et 90, cette approche propose d'observer dans des pays qui ont en commun une décision publique centralisée, comment les nouveaux paradigmes du développement (décentralisation, privatisation, PPP/partenariat public-privé) ont pu marquer la gestion urbaine et en particulier la gouvernance de l'eau potable des grandes métropoles (Casablanca, Tanger-Tétouan au Maroc ; Hanoi, Haïphong et Ha Dong au Vietnam). Des transformations importantes sont effectivement apparues au Maroc avec la gestion déléguée de l'eau potable (à partir de 1997) et au Vietnam à la suite du *Doi Moi* (1986). Mais face aux volumes financiers des investissements de ces infrastructures et aux enjeux de la productivité urbaine des grandes métropoles, la décision publique est restée centrale dans les stratégies nationales. Si dans les deux contextes, la tendance est au montage -selon des agencements et des rythmes fondamentalement différents- de PPP effectifs ou exploratoires, les questions du prix de l'eau, de l'accès à l'eau des couches urbaines pauvres et de la régulation des nouveaux dispositifs, se posent identiquement mais reçoivent des réponses locale-

ment contrastées, la mise en concurrence apparaissant là où on l'attend le moins. Le débat de l'eau « bien marchand » ou « bien commun » n'est-il pas aujourd'hui convenu? Après les limites de la gestion en régie, après le triomphe annoncé mais inachevé du marché, les PPP sont apparus comme une voie innovante mais perfectible ; à côté de la gestion déléguée « à la française »

appliquée au Maroc, se dessinent au Vietnam des configurations plus spécifiques. Mais ces diverses formes de PPP sont-elles partout aptes à généraliser l'accès à l'eau y compris dans les quartiers précaires? Comment faire bénéficier les clients/usagers en tout ou partie des possibles gains de productivité? Au final, comment peut-on revisiter la question centrale de la régulation de

ces dispositifs au vu d'expériences de gouvernance de l'eau urbaine aussi différentes que celles du Maroc et du Vietnam? Une interrogation partout récurrente renvoie moins au choix « privé » versus « public » qu'aux procédures institutionnelles mixtes capables d'éviter les tendances monopolistiques de la distribution de l'eau urbaine. ■



Mosquée Hassan II à Casablanca

Claude de Miras

Sommaire

1. Editorial
2. Programme de recherche urbaine pour le développement : genèse, objectifs, apports scientifiques
4. Sommaire détaillé
5. Stratégies d'acteurs et logiques d'action
10. Configurations spatiales et sociales urbaines
16. Politiques urbaines et relations public/privé
21. Dispositifs de gestion des villes
26. Publications
27. Forum
28. Nouvelles de la coopération



Ambiance rue Ma May, une des rues du quartier commerçant dit des 36 rues de Hanoi - Emmanuel Cerise

Programme de recherche urbaine pour le développement

Gouverner les villes du Sud ?

Ce numéro spécial de *Villes en développement* est consacré au Programme de recherche urbaine pour le développement (PRUD) et accompagne le colloque de restitution et de valorisation des travaux de recherche menés depuis trois ans dans ce cadre. Le programme marque une évolution notable aussi bien dans la nature de la production scientifique que dans ses usages. En effet, les trente équipes de recherches ont contribué à enrichir la connaissance des villes du Sud et de leurs acteurs après une trop longue absence d'investigation scientifique. Ces recherches ont élaboré des problématiques spécifiques à leurs territoires, et dans une optique pluridisciplinaire, mené une analyse extrêmement fine des jeux d'acteurs, donnant à l'urbanité la complexité qui la caractérise en ce début de XXI^{ème} siècle. Les espaces urbains sont le fruit de jeux politiques locaux, qu'ils soient privés et publics, formels et informels, qui ne peuvent se comprendre qu'avec la prise en compte des forces « du dehors », de cette « modernité mondialisante » selon une expression chère à Georges Balandier.

Ces territoires sont bien les réalités d'aujourd'hui et de demain qu'il va falloir gouverner ; faire face aux multiples enjeux nés des reconfigurations des espaces de peuplement ainsi que de la croissance des villes. Ici des pôles

d'attractivités économiques se créent, là des corridors de développement sont initiés. Dans d'autres régions, des territoires sont en guerre et nécessitent des actions spécifiques sur la ville. Mais un double mouvement semble traverser toutes les expériences étudiées dans ce programme PRUD : un processus inéluctable plus ou moins avancé selon les pays de redéfinition du rôle de l'Etat par la décentralisation, et une aspiration à davantage de participation aux décisions politiques d'une société civile dont la complexité est largement démontrée dans ces travaux de recherche.

Dès lors, ce colloque ne pourrait-il pas être un moment de contribution à la réhabilitation des politiques publiques afin de gouverner les villes ? Ne pourrait-il pas être un moment au cours duquel le monde de la recherche et celui de la décision politique tissent des liens pérennes afin que les décalages entre analyses, diagnostics et décisions politiques s'amenuisent ? Ces questions s'imposent afin d'aborder les défis majeurs en ce début de XXI^{ème} siècle. ■

Xavier Crépin,
Délégué général de l'Isted
Jean-Jacques Gabas,
Maître de conférences Université
Paris XI/Orsay et IEP Paris,
Président d'honneur du GEMDEV